

Pol Cant

information



N° 50 Mars 2003

Bulletin de la Police cantonale vaudoise



N° 50 Mars 2003

4 **Edito****C'est un bon policier! C'est un sale flic!****6** **Anniversaire****Bicentenaire de la gendarmerie****8** **Portraits****Profession interprète****14** **Eclairage****Les pompiers de Lausanne****16** **Culture****Le mystère d'Edwin Drood****22** **Événement****Quelle allure!****Editeur**

Association de la Revue de
la Police cantonale vaudoise
Centre Blécherette
1014 Lausanne

Rédacteur responsable

Jean-Christophe Sauterel

Responsable d'édition

Jean-Paul Hermann

Rédacteurs

Jean-Luc Agassis,
Carine Brandt,
Vincent Delay,
Tony Maillard,
Guy-Charles Monney,
Jean-Philippe Narindal

Photos

Charles Dagon,
Mohammed Zouhri
Guy Vuffray
Jean-Christophe Sauterel
ARC Jean-Bernard Sieber
Carine Mattille

Conception et réalisation

Tasmanie SA, Lausanne

Publicité

IMS International Media SA,
Jean-Marie Chassot
Tél.: 021 641 13 60 - Fax: 021 641 13 10
E-Mail: ims.sa@swissonline.ch

Photolithos et impression

Imprimerie Corbaz SA, Montreux

C'est un bon policier!

C'EST UN SA

Le 27 janvier dernier, au surlendemain du saccage commis à Berne par un millier de manifestants hostiles au World Economic Forum de Davos, je lisais dans la presse le témoignage aussi prophétique qu'angélique de l'un des casseurs:

"Ce n'était qu'un apéritif avant Evian."

Dans la même presse j'apprenais aussi les récriminations de quelques autres, furieux de voir les "sales flics" tenter de maintenir, tant bien que mal, un ordre pour le moins remis en question. J'appréciais enfin, dans un maigre entrefilet, la satisfaction de quelques citoyens devant le rempart dressé par les "bons policiers".

Naguère, on n'imaginait pas le policier sans le malfaiteur, le gendarme sans le voleur, tant leurs destins semblaient liés; à ce couple indissociable s'additionna au cours des ans un troisième personnage, le manifestant-casseur qui ajouta un peu de "sauvagerie créative" dans ces rapports tumultueux.

Aujourd'hui, si la procédure de divorce est simplement engagée entre le malfaiteur et le policier, chacun étant utilisé à d'autres fins, elle est définitivement consommée entre le casseur et le policier dans la mesure où leurs rapports s'arrêtent au simple reflet des multiples aspects de notre société. Difficile en effet de distinguer les motivations des débordements; serait-ce, existentiellement "Je casse donc je suis" ou plus prosaï-

quement "Je proteste donc je casse", ou encore bêtement "Je pille donc je partage".

Le tragique, dans l'histoire, est que se trouvent rangés aux oubliettes, laminés dans leurs convictions et leur attitude constructives les pacifistes et les honnêtes, ceux du débat d'idées et ceux de la protestation nécessaire.

Sans aller trop loin dans l'analyse, et pour reprendre les termes concrets de l'exorde, on voit bien à l'occasion d'événements particuliers -Davos ou Evian en sont- que la société révèle la nature et l'ampleur de ses maux.

Traumatisé, amusé, séduit ou simplement rendu critique par les images qu'il reçoit à journée faite sur son écran de télévision, le citoyen-téléspectateur se prend à jouer les

Cassandra triturant le futur de la planète à l'échelle de sa rue, dissertant jusqu'à plus soif au Café du commerce sur les tourments - j'allais oser fantasmagories - américano-irakiennes ou sur sa vitrine qui pourrait bien voler en éclat dans un avenir pas si lointain et que "la police serait bien inspirée de veiller au grain plutôt que de décorer des pare-brises".

A l'écoute de ces propos, force est pour cette dernière de constater, une fois de plus que le besoin de sécurité constitue pour chacun le fondement même de sa vie, à la fois équilibre physique et mental permettant un développement harmonieux. Quant à la question de savoir qui peut le mieux assurer cette sécurité, le problème ne se pose même pas, c'est ce bon policier, ce même sale flic qui réprime et qui tance, qui arrose les cortèges des monômes d'étudiants et qui risque désormais sa vie dans la moindre des interpellations.



LE FLIC!

Orson Welles

Désarmer le poing et armer la conscience.

S'est-on suffisamment interrogé sur les sentiments déshumanisants pour le policier, provoqués par sa rencontre quotidienne avec la violence et le crime? S'est-on suffisamment arrêté sur l'extrême retenue qui est la sienne dans l'action et sur la compassion dont il fait souvent preuve envers les protagonistes des affaires qu'il traite en prodiguant la maxime qu'il faut désarmer le poing et armer la conscience.

Je le dis tout net: " Il n'y a pas de sale flic ou de simples agents émargeurs au budget de l'Etat " comme d'aucuns l'affirment avec dédain. Il y a de bons policiers qui nous montrent tels que nous sommes parce que c'est là leur métier: faire primer le fait sur le droit, le droit sur la subjectivité, la réalité sur l'abstraction.

Bientôt se tiendra, à quelques encablures de Lausanne dans une zone sanctuarisée, la réunion des huit pays les plus puissants de la planète. Nous hébergerons sur notre territoire quelques milliers de personnes dont certaines devront être protégées selon les accords internationaux signés par notre pays. Si Davos n'a été qu'un "apéritif" pour les casseurs, à l'occasion d'Evian nous devons aussi protéger notre population et ses biens matériels contre les débordements de tous genres. Ce jour-là n'oubliez pas que vous ne ferez pas appel qu'au bras du bon policier, mais aussi à sa tête. Il en a une, elle est solide, expérimentée et pondérée par des années de formation. Il mérite le respect.

Eric Lehmann
Commandant d la Police cantonale



Bicentenaire de la Gendarmerie 1803-2003



1.



La Gendarmerie vaudoise, un Corps constitué

L'origine historique des Corps de gendarmerie se trouve liée à l'épopée napoléonienne. Pour notre canton, il s'agit bien d'un Corps constitué, puisque sa création a été fixée dans la première Constitution vaudoise, inscrite dans l'Acte de Médiation, chapitre 17, article 8, le 19 février 1803. Par la suite, l'administration et les missions de la gendarmerie ont été fixées par des lois et des règlements, la subordonnant à une autorité civile.

1. L'arbre de la Liberté à La Palud
2. Napoléon Bonaparte
3. 1^{ère} Assermentation du Grand Conseil
4. 1^{er} Grand Conseil
à l'Hôtel de ville à Lausanne

Origines

Dès la constitution du Corps, les gendarmes ont été recrutés parmi les meilleurs soldats suisses, engagés précédemment dans les régiments au service de la France. En effet, la tradition historique militaire du Corps trouve ses racines dans la discipline stricte héritée de ces premiers gendarmes qui savaient faire preuve de courage et de détermination dans toutes les situations. Les critères de recrutement d'alors étaient liés au rattachement du Corps au département militaire vaudois.



2.

La grenade

Cet insigne était très recherché des soldats, puisqu'il a été instauré pour rehausser l'uniforme des troupes d'élite. Les grenadiers à pied portaient la grenade à 9 flammes.

Rapidement, par sa bravoure, la gendarmerie napoléonienne a revendiqué cet ornement. Les couleurs de ce parement étaient l'or, symbolisant la force et la constance, et le bleu roi représentant la loyauté et la fidélité.

Au cours des âges, la bombe s'amenuise, les flammes s'allongent symbolisant l'action.

La grenade orna les uniformes des gendarmes vaudois dès 1818. Cependant cette pratique ne fut légalisée qu'en 1836.

Relevons encore que les compagnies de gendarmes marchaient à la droite des autres troupes.



3.



Un anniversaire, pourquoi?

Contrairement à la France, notre Corps n'a pas de grands noms de batailles sur son drapeau. Néanmoins, rappelons que la Gendarmerie vaudoise a participé à l'indépendance de notre canton, consolidant celle-ci par les missions qui lui étaient confiées. Le 4 juin 1803 est la date officielle de sa mise sur pied. 200 ans d'histoire ont marqué la vie des hommes et des femmes qui ont œuvré ensemble dans l'accomplissement des missions confiées. Trop nombreux sont les gendarmes qui ont payé de leur vie la défense du Droit et de la Justice. La célébration de ce bicentenaire est aussi un hommage que nous leur rendons.

C'est aussi la reconnaissance d'une institution qui perdure pour le bien de tous.



4.



Des racines et des ailes

Entre le passé, où sont nos racines, nos souvenirs, notre assurance, notre expérience et notre force, et l'avenir, où sont nos espoirs, il y a le présent, où sont nos devoirs.

Je souhaite, à l'occasion de notre magnifique anniversaire, à chaque gendarme mais également à tous les policiers du canton de Vaud et d'ailleurs, de perpétuer cette noble mission qu'est la nôtre, la sécurité des citoyens du Pays.

Major Alain Bergonzoli
Commandant de la Gendarmerie

Profession : INTERPRÈTE

Auxiliaires précieux de la Police et de la Justice, ce sont les interprètes.

Qui sont-ils et comment le sont-ils devenus?

Actuellement, les interprètes au service de la Police et de la Justice sont environ au nombre de quatre cents, représentant quelque huitante langues.

Femmes au foyer dont les enfants sont hors de la coquille, étudiants, retraités, tous, un jour, se sont rendus compte que leurs connaissances linguistiques pourraient être utiles à d'autres personnes.

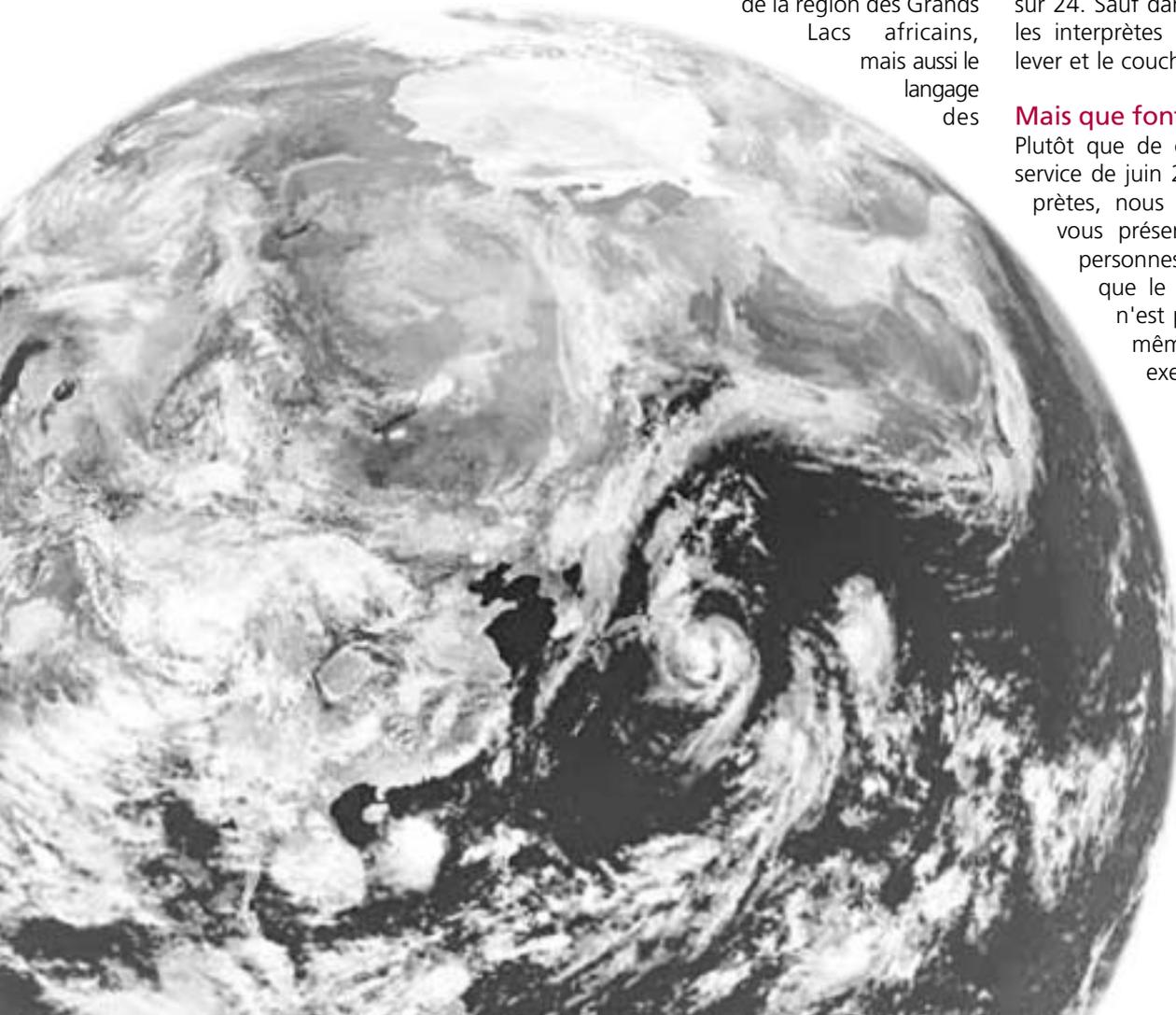
Spontanément, ils se sont annoncés ou même, certains de nos collègues les ont approchés pour les inciter à faire acte de candidature. Et c'est ainsi que leurs dossiers ont abouti au Secrétariat de la Police de sûreté.

Parmi les huitante langues enregistrées, relevons l'amaharic d'Erythrée, le djula, le wolof et le mandingue d'Afrique occidentale, le kinyarw de la région des Grands Lacs africains, mais aussi le langage des

sourds-muets et le suisse-allemand. Nos amis d'Outre-Sarine nous le pardonneront sans doute, mais peut-on imaginer un Suisse-Allemand muet? Blague à part, poursuivons!

Lors d'une déposition, le rôle de ces précieux auxiliaires est bien défini. Leur liste est répertoriée au Centre d'Engagement et de Transmission (CET) et ils sont atteignables 24 heures sur 24. Sauf dans les cas très urgents, les interprètes se déplacent entre le lever et le coucher du soleil.

Mais que font-ils et qui sont-ils? Plutôt que de commenter l'ordre de service de juin 2001, relatif aux interprètes, nous avons pensé utile de vous présenter certaines de ces personnes. Et vous constaterez que le parcours de ces gens n'est pas banal. Jugez vous-mêmes! En voici quelques exemples:



Ann Duvoisin,
interprète en espagnol et en anglais+dialectes d'Amérique du Sud.



Qui aurait pensé que..... !

Ann Duvoisin-Smith, née à Medellin en Colombie, ingénieur en systèmes informatiques, mère de deux garçons universitaires, mariée à un bon Vaudois de Fontanezier, vivant en Suisse depuis 1975, qui aurait imaginé qu'elle trouverait son bonheur en travaillant comme interprète - traductrice pour le système judiciaire vaudois et pour la Confédération?
Voici ce qu'elle nous dit:

" Tout a commencé il y a dix ans. En faisant la fête chez des amis, j'ai lié conversation avec un inspecteur de la Police de sûreté. Nous avons discuté et quelques jours plus tard, j'ai obtenu un rendez-vous. On m'a ouvert toute grande une porte; je m'y suis engouffrée et j'en serai toujours très reconnaissante au responsable. Comme informaticienne, j'avais arrêté de travailler pour élever mes enfants. Ils avaient grandi et le moment de me recycler était venu. L'espagnol et l'anglais étant mes langues maternelles, c'est alors que mon jargon informatique devint juridique.

A l'heure actuelle, je travaille avec les inspecteurs, les juges d'instruction et le Ministère Public de la Confédération. Viennent s'ajouter le tribunal civil et le tribunal pénal ainsi que les prud'hommes.

Mes expériences sont multiples et très enrichissantes. J'aime mon travail. J'apprécie les gens avec lesquels je collabore. Chacun m'apporte et m'apprend énormément. Je relève le défi. L'être humain m'intrigue et me fascine. Dans les auditions, par la nature de

mon travail, je suis neutre face au prévenu. Je reste, hormis son avocat, la seule personne qu'il rencontre, qui "n'est pas contre lui". D'habitude, j'ai de bons contacts. Mes rapports sont chaleureux avec les Sud-Américains et les Africains, à cause de leur culture et vu le respect dû à mon "vieil âge". Si je peux leur donner, ne serait-ce qu'un sourire, je suis contente.

J'accomplis mon travail avec respect, amour, passion et enthousiasme. Je me donne à fond et mon grand souci est que tout ce que je fais soit bien fait. Je suis ouverte et à l'écoute.

Anecdotes? par milliers! Mais il y a le secret de fonction, le respect de celui-ci et des personnes impliquées. Je peux dire que je connais toutes les prisons et les terrains de football du canton - ça c'est mon côté mère de footballeurs et fan inconditionnelle. Le CB est ma seconde maison et ceux avec qui je travaille, ma famille. Avec les autres interprètes, l'entente est toujours ouverte, cordiale et sympathique.

J'adore mon travail. Merci à tous de me faire confiance! "

Victor Michoud,
Suisse né au Chabag en Russie, interprète en russe et en roumain.

Interprète: (selon Larousse) Personne qui est chargée de déclarer, de faire connaître les intentions, les volontés d'une autre personne.

Traducteur: (toujours selon Larousse) Personne qui traduit oralement une langue dans une autre langue.

Interprète-traducteur: (selon moi) Vaste programme !!!

Comment devient-on interprète-traducteur? par divers changements et pour de multiples raisons.

" Je le suis devenu par hasard et pour rendre service à un membre de ma famille, agent au sein de la Police municipale de Lausanne.

Le plus cocasse, c'est que dans ma profession, soit spécialiste en télécommunications auprès de feu les PTT, j'avais charge de mettre en liaison les gens entre eux par l'intermédiaire d'un bout de fil de cuivre!

Une autre chose, tout aussi étonnante, c'est qu'étant un bon Vaudois, originaire d'Yvonand, je parle des langues peu courantes, mais devenues d'actualité, suite aux événements de notre époque. Pour vous donner quelques explications, votre collègue, ma compatriote et amie Irène Dogny a retracé dans un précédent numéro (N° 36 de septembre 1999) l'histoire de ces Vaudois qui se sont expatriés au bord de la Mer Noire



Victor Michoud, suite

au 19^{ème} siècle. Lors de la Fête des Vignerons 1999, une évocation a été relevée rappelant leur départ depuis la Place du Marché à Vevey.

La presse romande les a gratifiés d'une appellation fort pompeuse: Les vigneronns du Tsar et un journaliste a même recueilli les informations nécessaires pour publier un livre en reprenant ce titre.

Les événements et les choses de la vie ramenèrent, peu à peu, vers la Suisse, les descendants de ces vigneronns et je fus un des derniers voyages. Ceci dit, mon enfance et la plus grande partie de mon adolescence se sont passées en Europe de l'Est, soit en Russie et en Roumanie. Donc, en novembre 1957,

ce fut le retour dans mon pays d'origine, dans des conditions tendues, et pour moi, un nouveau départ fut amorcé.

Employé aux PTT, puis à SWISSCOM, j'ai pu jouir d'une retraite anticipée, ce qui fait qu'actuellement, je reste à disposition de ceux qui ont besoin de moi. Je ne représente peut-être pas le meilleur traducteur, mais je suis d'une grande disponibilité.

Un certain dicton dit qu'on apprend toute sa vie et dans cette fonction, j'ai retenu bien des choses sur les relations humaines.

Je n'ai pas de jugement à porter. Je suis là pour que des personnes puissent se comprendre. Les relations et les

rapports sont bien différents que dans les télécommunications !

Je souhaite être utile pour longtemps encore à la communauté en général et à cette organisation qu'est la Justice et la Police vaudoise en particulier. J'espère mériter encore les marques de satisfaction que leurs membres m'ont témoignées et pour lesquelles je les remercie. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous présenter mes vœux de santé et de bonheur pour 2003 :

S novom godom jilaiou vam sclastle! zdariovliia (russe) La multzi ani, sàtàtate si noroc (roumain) "

Carmen Richard, interprète en espagnol et portugais.



"Je suis née à Vigo, ville portuaire espagnole de la Galice, la ville du Celta pour les fans de football. A l'âge de huit ans, mes parents m'ont emmenée dans leurs bagages en Valais. C'est dans ce canton, puis à Montreux que j'ai effectué toutes mes

études. Parallèlement, j'ai suivi une scolarité espagnole jusqu'au bac, puis plus tard des cours de portugais, facilités en cela par ma maîtresse du galicien. J'ai travaillé ensuite dans l'immobilier et pour une société américaine d'électronique.

Après mon mariage, je me suis installée à Lausanne et quelques années plus tard, alors que j'élevais mon premier enfant, par un certain concours de circonstances, j'ai participé, bien malgré moi, à une première audition à la Police de sûreté. Je croyais que mon contact avec la police en resterait là, mais je me trompais lourdement. En effet, la machine judiciaire était en marche et j'ai récidivé.

Je dois donc avouer que depuis vingt ans, j'effectue des traductions pour la Police cantonale, les polices municipales, les juges d'instruction, les tribunaux, le service psychiatrique, les offices d'état civil et bien d'autres collectivités.

Cette activité, variée et passionnante, m'intéresse pour diverses raisons, mais spécialement à deux titres. Intellectuellement, les personnes que je côtoie, venant souvent de mondes tellement différents du nôtre, m'incitent à m'informer un tant soit peu sur leurs pays. Humainement, par le simple fait de parler leurs langues, ces gens me considèrent souvent comme l'une des leurs et me confient quelquefois, en aparté, des choses personnelles et touchantes.

Cette occupation m'occasionne parfois des émotions assez fortes et elle a contribué à me faire perdre beaucoup de ma naïveté. En effet, comme bien de gens, au début de ma carrière, je pensais que les trucs moches ne se passaient qu'ailleurs !!! Il y aurait encore tant de choses à dire, mais l'espace qui m'est imparti est compté. "

Georges Mikaelian,
Suisse, d'origine franco-arménienne, interprète en arménien.



"Mon parcours n'est pas banal. Mes parents, orphelins, sont des victimes du génocide arménien. Ils sont arrivés au Liban après avoir été déportés. Et là, au Pays des Cèdres, sous mandat français, ils refirent leur vie. Moi-même, je suis né à Beyrouth. Dans cette ville, c'est la Mission de Baie qui s'occupe des orphelins et des aveugles. - Dans ce lieu, mon père y a retrouvé sa sœur. Je me rappelle encore de Messieurs Ziegler et Meyer et d'une très gentille dame dont le nom m'échappe aujourd'hui. - Mon père, ayant servi dans l'Armée Française du Levant, celle-ci nous permit d'avoir une vie décente jusqu'à sa maladie. A l'indépendance, mon père choisit la nationalité armé-

nienne, voulant rester proche de ce pays, pensant que la situation évoluerait dans le bon sens.

Passionné par les études, je voulais devenir médecin. Cela ne fut pas aisé. En 1961, avec un ami, je me dirigeai vers l'Allemagne où je pensais poursuivre des études. Je dus me contenter d'un emploi comme simple ouvrier. Puis, de retour au Liban, je décidai alors d'aller tenter ma chance en France. Après Paris, Grenoble, je pus enfin m'inscrire à l'Université de Neuchâtel, puis à celle de Lausanne et enfin à celle de Genève. Mon rêve s'était réalisé! J'étais en Suisse! Par la suite, je me suis orienté vers la médecine dentaire, tout en travaillant pour payer mes études. J'ai rencontré une infirmière qui est devenue ma femme.

Nous avons quatre enfants. J'ai voulu que tous parlent l'arménien. Même si je suis suisse et fier d'avoir obtenu cette nationalité, je tiens à garder un petit coin d'Arménie dans mon cœur et dans celui de mes enfants.

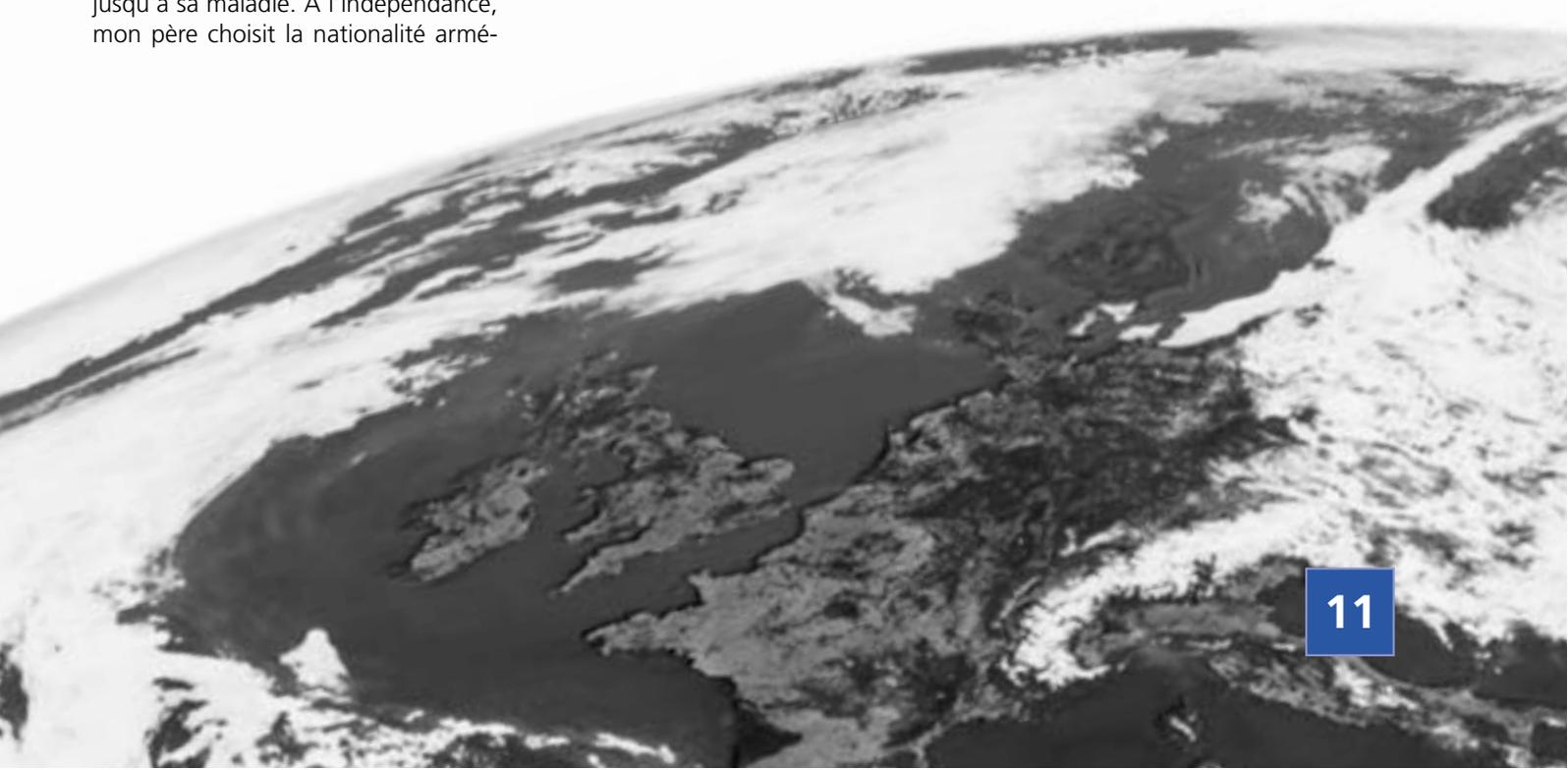
Il y a quatre ans, sauf erreur, une jeune policière lausannoise, aujourd'hui gendarme, elle aussi libanaise, d'origine arménienne, entendit parler de mes

enfants. Cela tombait fort bien. La police avait besoin d'un interprète, sachant lire et écrire les caractères spécifiques de cette langue. Contacté, je fus fier et heureux de pouvoir rendre service, d'une part au pays qui m'avait accueilli, d'autre part à d'anciens compatriotes, pas toujours favorisés par l'existence et qui cherchent sous nos latitudes des jours meilleurs.

Et c'est ainsi, qu'entre mes deux cabinets dentaires, à Lausanne et à la Vallée de Joux, (des gens fort attachants), le sport que nous pratiquons en famille et mes interventions ponctuelles en qualité de juge assesseur au Tribunal des assurances, il me reste tout de même un peu de temps disponible pour quelques heures de travail d'interprète, lorsque le besoin s'en fait sentir. "

Que dire de plus Mesdames et Messieurs? Il est normal pour vous de rencontrer d'anciens compatriotes et d'avoir un bon contact avec eux, dans les limites que vous saisissez généralement magnifiquement bien. Poursuivez votre mission; elle est fort appréciée de tous vos partenaires et des plus utiles.

Jean-Luc Agassis





LE CORPS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS DE LAUSANNE SE PRESENTE...

A Lausanne, le Règlement du Service de secours et d'incendie du 21 novembre 1995 (RSSI) délimite les responsabilités, les droits et les devoirs des autorités communales, du Corps de sapeurs-pompiers et de la population.

Le Corps de sapeurs-pompiers est placé sous l'autorité de la Municipalité. Il est administrativement rattaché à la Direction de la sécurité publique. Dirigé par le Colonel Jean-François Cachin, commandant et chef de service, le Service de secours et d'incendie est constitué de 202 personnes dont 115 font partie du Poste permanent et qui sont réparties de la manière suivante :

RECRUTEMENT

Le recrutement des sapeurs-pompiers du Poste permanent n'a pas lieu à intervalles réguliers. Les postes devant être repourvus font l'objet d'une mise au concours publique.

Les entrées en fonction sont groupées afin de permettre l'organisation d'une école de formation d'une période de neuf mois. Après cette école de formation, les sapeurs-pompiers sont incorporés dans les sections et poursuivent leur formation.

ORGANISATION

Les sapeurs-pompiers professionnels effectuent un service en rotation de 24 heures, suivi de 24 heures de repos.

Ils passent donc régulièrement un jour et une nuit sur deux en caserne. Compte tenu d'un certain nombre de congés de compensation, les 74 hommes des deux sections d'intervention accomplissent en moyenne 60 heures de service hebdomadaires.

Jour et nuit, 18 sapeurs-pompiers au minimum sont prêts à intervenir, sans compter les deux sapeurs-pompiers rattachés à la centrale d'alarme et d'engagement.

Après la prise de service et le rapport de 07h00, la journée du sapeur-pompier professionnel débute par un entraînement physique d'une heure (gymnastique ou natation) et se poursuit jusqu'à 17h00 par un travail en caserne, consacré à la remise en état du matériel et des engins ou à l'agencement de nouveaux véhicules. L'instruction, en section, occupe au minimum une demi-journée par semaine. Le solde de cette instruction, quant à lui, est organisé hors rotation de travail et représente plus de 130 heures par homme et par année.

Dès 17h00 et jusqu'au lendemain matin le personnel assure une permanence en caserne, avec possibilité de repos si le service le permet.

Poste permanent:

	Equivalent plein temps
· Chef du Service de secours et d'incendie et Commandant du Corps de sapeurs-pompiers	1
· Officier professionnel I (remplaçant du commandant)	1
· Officier professionnel II (technique)	1
· Officier professionnel III (formation permanente)	1
· Officier professionnel IV (administratif)	1
· Officier professionnel V (police du feu)	1
· Secrétariat	7,4
· Hors rangs (sapeurs-pompiers professionnels)	5
· Employés civils	9.605

Organe d'intervention:

· 2 sections d'intervention, constituées chacune de 37 officiers, sous-officiers, appointés et sapeurs.	74
---	----

Organe d'alarme et de transmission:

· 1 section de téléphonistes constituée de 13 officiers, sous-officiers et sapeurs	13
--	----



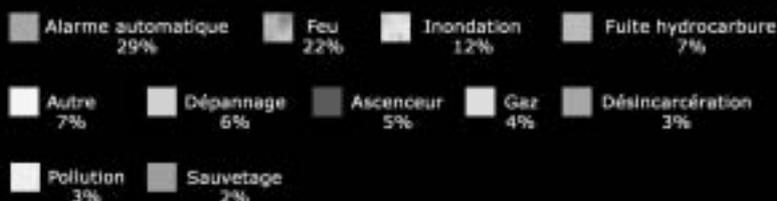
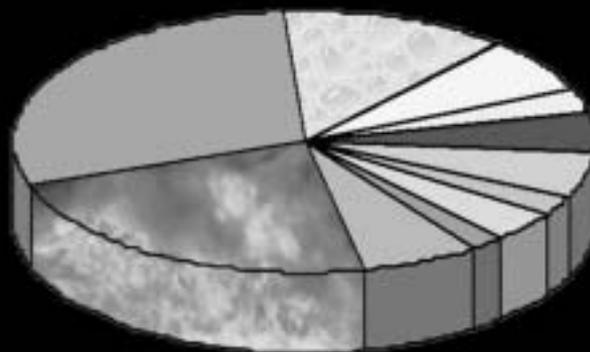
INTERVENTIONS

Le Poste permanent effectue environ 2'600 interventions par année, ce qui représente plus de 7 sorties par jour. Aujourd'hui, le feu est loin d'être le seul élément pouvant mettre en péril des vies humaines, l'environnement ou le patrimoine. Il ne concerne, en effet, plus que le 22 % des interventions, sans compter les alarmes automatiques qui elles seules, représentent un 29 %.

Le feu ayant laissé la place à des interventions de sauvetage plus diverses tels que sauvetages de personnes, transports d'organes, ascenseurs bloqués, inondations, accidents de la circulation, pollutions, fuites de produits chimiques, etc., le Corps de sapeurs-pompiers s'est vu contraint d'élargir sa formation et d'adapter son matériel.

Dès lors, équipés de moyens de sauvetage de haute technologie, les sapeurs-pompiers professionnels se sont perfectionnés avec les années dans des activités permettant une approche spécifique du danger tels que sauvetage sur le lac, en plongée sous-marine ou encore en terrains difficiles.

TABLEAU D'INTERVENTIONS



PARTENAIRES

Si le Corps de sapeurs-pompiers, de par sa profession, son engagement envers la communauté, son sens du devoir ou encore son amour du métier voue la majorité de son temps à la sécurité du citoyen, il n'en est pas moins certain que celui-ci ne pourrait affronter la complexité de ces interventions sans l'appui efficace de ses partenaires telle que la police cantonale qui par son expérience, son engagement et son soutien lui permet d'atteindre son objectif.

Unis par le même sens du devoir, la police cantonale et les sapeurs-pompiers se trouvent régulièrement confrontés à des situations difficiles, impliquant la vie et les biens d'autrui. Leurs chemins se croisent fréquemment sur un lieu d'intervention où le savoir et la spécificité du métier de chacun apporte à l'autre les outils nécessaires à la réussite d'un sauvetage.

Le Corps des sapeurs-pompiers de Lausanne ne se résume



pas au Corps professionnel mais également au Corps non professionnel, à l'Office de la Sécurité civile, à la Protection civile, ainsi qu'au Groupe sanitaire, sans lesquels sa mission de chaque jour ne pourrait aboutir.

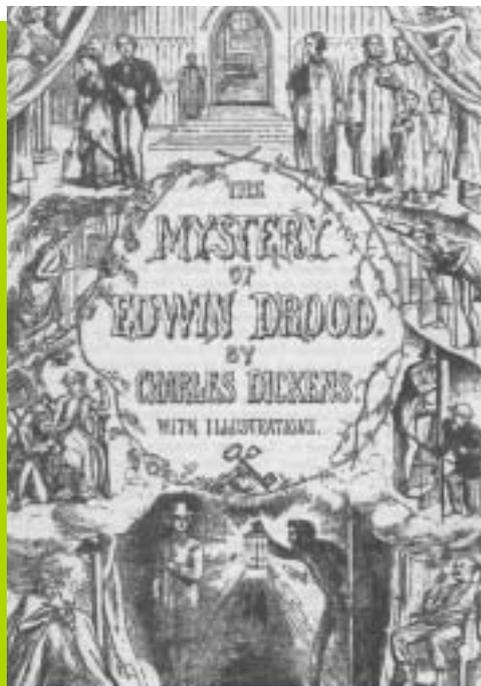
Grâce à ces précieux collaborateurs, l'effectif du Service de secours et d'incendie s'élève dès lors à plus de 2'000 personnes.

Colonel Jean-François Cachin
Commandant du Corps
des sapeurs-pompiers.

“ Sauver,
tenir,
protéger,
éteindre ”

Le Mystère d'Edwin Drood :

l'intrigue énigmatique du dernier roman de Dickens



Quand Charles Dickens mourut subitement, en juin 1870, il avait écrit six des douze livraisons mensuelles dans lesquelles il avait l'intention de faire paraître en feuilleton Le mystère d'Edwin Drood.

De surcroît, Jasper ignorait qu'Edwin et Rosa avaient en fait rompu leurs fiançailles, la veille même de la disparition d'Edwin. Or, quand il l'apprend, il en subit une forte commotion. Faut-il y voir un signe de saisissement, face au caractère désormais d'autant plus odieux de son crime qu'il s'avère avoir été gratuit ?

Jasper n'en poursuit pas moins Rosa de ses assiduités, à tel point que celle-ci prend peur et s'enfuit à Londres. Elle y trouve refuge auprès de son tuteur, M. Grewgious, lequel est assisté par son clerc Bazzard et par un complaisant voisin, le marin en retraite Tartar.

Sur ces entrefaites, apparaît à Cloisterham un détective prétendant s'appeler Dick Datchery, dont l'abondante crinière blanche, décrite avec insistance, amène le lecteur à penser qu'il est, sous un déguisement, un personnage déjà connu du lecteur. C'est là que s'arrête le texte de Dickens.

Dickens laissa ainsi derrière lui exactement le genre de défi auquel les férus d'histoire littéraire et les amoureux du roman policier n'ont jamais pu résister. A l'évidence, le mystère principal est le sort d'Edwin Drood. A-t-il simulé sa propre disparition ou a-t-il été tué ? S'il est mort, qui l'a tué ?

Mais l'énigme ne s'arrête pas ici. Qui est Dick Datchery ? S'il n'est pas un personnage nouveau, que Dickens aurait sûrement hésité à introduire à ce stade avancé de l'intrigue, est-il M. Grewgious, le tuteur de Rosa, son

clerc Bazzard, dont on nous dit qu'il est proche des milieux du théâtre, le marin Tartar ou même Helena Landless ?

Qui Rosa choisira-t-elle d'épouser parmi ses soupirants ? Si ce n'est probablement pas Drood ni Jasper, pourrait-il s'agir de Tartar ou de Neville ?

Et quel rôle joueront dans le dénouement les personnages secondaires, comme la "princesse Puffer", tenancière de la fumerie d'opium londonienne où Jasper a ses habitudes, ou Durdles, le tailleur de pierres qui a guidé ce dernier dans les méandres de la cathédrale, lors d'une curieuse expédition nocturne ?

Les spéculations commencèrent dans les mois qui suivirent la mort de Dickens, d'abord dans le but peu recommandable de gagner de l'argent avec un sujet à la mode. Une suite du Mystère d'Edwin Drood fut déjà publiée aux Etats-Unis en 1871 par Henry Moorland. Une autre tentative, en 1873, fut présentée comme ayant jailli de "la plume fantôme de Charles Dickens, par l'intermédiaire d'un médium".

Des "suites" romanesques plus respectables suivirent, à côté desquelles émergea une quantité croissante d'essais savants, répertoriés en 1912 par Sir William Robertson Nicoll dans Le problème du Mystère d'Edwin Drood, puis par Richard Stewart dans End Game, publié en 1999. Parmi les érudits qui se sont penchés sur le mystère d'Edwin Drood, on relève le nom de G. K. Chesterton, célèbre auteur de romans policiers ayant pour héros l'abbé Brown.

Avec ce récit, il faisait clairement œuvre de pionnier du roman policier, rompant avec le caractère purement littéraire et le rythme tranquille de ses œuvres précédentes, telles Bleak House ou Notre ami commun. Dans Le mystère d'Edwin Drood, la narration est en effet étroitement centrée sur un seul et mystérieux événement : la disparition du personnage qui donne son titre au roman, le jeune et affable Edwin Drood, en apparence comblé par la sollicitude de son oncle John Jasper, maître de chœur à la cathédrale de Cloisterham, ainsi que par la perspective d'un mariage avec sa camarade orpheline Rosa Bud.

Jasper mène tout d'abord l'enquête sur le sort de son neveu et ses soupçons se dirigent vers l'irascible Neville Landless, arrivé récemment à Cloisterham avec sa sœur Helena. En même temps, les doutes du lecteur portent sur Jasper lui-même, car il mène une double vie, étant opiomane à ses heures et, ce qui plus grave du point de vue du mobile, il est amoureux de Rosa.

Ces analystes ne sont souvent pas d'accord entre eux à propos de l'identité de Datchery, mais ils considèrent habituellement Jasper comme le criminel de l'histoire. Certes, bien que Jasper soit vigoureusement défendu par certains, sa culpabilité placerait à l'évidence le roman dans la lignée des autres œuvres de Dickens, avec leurs personnages menant une double vie et leurs meurtriers hantés par le remords.

Ceux qui essaient de déterminer la fin du roman cherchent des indices non

personnages, dont certains étaient des policiers dans l'esquisse de Charles Collins, gravissent un escalier en spirale à la suite de Jasper. Y figure également, en position centrale, une étrange scène de rencontre entre Jasper, qui entre dans une chambre obscure en brandissant une lanterne, et Edwin Drood, qui semble l'attendre dans une posture hiératique, telle une statue de commandeur. Edwin est-il vivant, revenu pour se confronter à son adversaire? Est-ce un rêve de Jasper sous l'effet de la drogue,



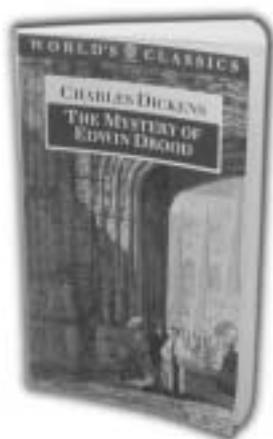
1.



2.

seulement dans la partie écrite par Dickens, mais aussi dans ses notes de travail, dans la liste des titres qu'il avait projetés pour son livre et dans les remarques orales de l'écrivain, rapportées après sa mort par des proches. Mais ces sources sont ambiguës et ne font que mettre en évidence les questions au lieu d'en fournir les réponses.

Un des indices les plus importants est le dessin de couverture des livraisons mensuelles, esquissé par le beau-fils de Dickens, Charles Collins, puis exécuté par Samuel Luke Fildes sur les indications de Dickens lui-même. On y voit plusieurs scènes n'apparaissant pas dans la partie écrite par Dickens. Un mystérieux soupissant moustachu, qui n'est pas Edwin Drood, courtise Rosa. Une série de



comme tendraient à l'indiquer les vapeurs d'opium qui entourent la scène, provenant des pipes de la "princesse Puffer" et de son acolyte chinois? Ou s'agit-il d'un autre personnage de l'histoire, par exemple Datchery, qui fait croire à la présence d'Edwin pour provoquer la confession de Jasper ?

Un ouvrage amusant, qui est le seul à être couramment disponible en français, mêle à la fois le texte original de Dickens, une recherche de la fin du *Mystère d'Edwin Drood* et une fiction qui lui est propre: il s'agit de *L'affaire D. ou Le crime du faux vagabond*, écrit avec humour par le tandem italien Fruttero & Lucentini. Le roman inachevé y est entrecoupé de scènes se déroulant de nos jours, lors d'un congrès qui a pour but de résoudre le mystère. Cette auguste assemblée réunit la plupart des détectives de fiction, parmi lesquels on remarque Poirot, Maigret, Philip Marlowe, l'abbé Brown etc.

Vincent Delay



1. Edwin drood et Rosa
2. M. Grewgious est témoin de l'évanouissement de Jasper

Pour en savoir plus :

- Dickens, Fruttero & Lucentini *L'affaire D. ou Le crime du faux vagabond*; traduit de l'italien par Simone Darses, Editions du Seuil (Points / Roman / 594), Paris 1993 (ISBN 2-02-019742-1)
- Richard Stewart, *End Game*, Editions The Battered Silicon Dispatch Box, Shelburne 1999 (ISBN 1552461602)



MOHAMMED ZOUHRI, photographe...

A la lecture de cet article, l'intéressé nous aura quittés, il volera de ses propres ailes en qualité de photographe indépendant. Toutefois, vous aurez toujours la possibilité de le voir au travers de ses photos, qu'il va continuer à réaliser pour votre trimestriel. Par ailleurs, vous pourrez le rencontrer lors des manifestations importantes qui vont jalonner l'année 2003 et les suivantes, à l'occasion d'un reportage (bicentenaire, promotions, etc).

Qui est-ce?

Mais au fait je parle de lui, me suis-je fait comprendre? Si je vous dis une stature athlétique, des cheveux poivre et sel, une personnalité attachante, une gentillesse toute naturelle, mais oui ! c'est M. Mohammed Zouhri. Il a arpenté les couloirs du Centre de la Blécherette et parcouru notre canton durant une année, lors de son stage au sein de la cellule presse, communication et relations publiques de la Police cantonale.

Né à Rabat/Maroc, il y a suivi sa scolarité obligatoire et le collège. Il est marié et vit dans le Chablais vaudois.

Son métier, sa passion, son art, sa manière de s'exprimer

La photo, c'est un album qui s'est ouvert il y a un quart de siècle. Il s'est formé de manière autodidacte avant de rencontrer et d'être l'assistant d'un GRAND, en la personne d'Alain Evrard,

photographe-reporter qui a réalisé, entre autres, les photos du film "Apocalypse Now" de Francis Ford Coppola. Par la suite, en qualité de photographe indépendant, il a parcouru la planète pour imager de nombreux livres et guides de voyages. Son dernier reportage a été réalisé en 2001, au Vietnam, pour le compte de Business Alliance for Vietnam Education (BAVE).

Son activité au sein de la Police cantonale

Durant son passage, il nous a donné l'occasion de jouir de son œil expert de photographe mais aussi de sa vision extérieure du métier de policier. La conjonction des deux a donné de superbes clichés que vous avez eu la chance d'admirer dans les différentes éditions du Pol cant Information, à travers le numéro spécial Expo.02, sans oublier la plaquette Tranche de vie.



Arrêt sur image

De ses nombreuses réalisations, je lui ai demandé d'en choisir quatre pour exprimer son vécu, ses sentiments. Ce ne fut pas simple. A lui la parole, pour les deux premières :



1. Photo Cdt Aepli (Château de Rolle)

" Sachant que le Commandant Aepli allait prendre sa retraite, j'ai imaginé une photo qui résumerait ce départ. C'est au terme de la cérémonie des promotions, dans la cour du Château de Rolle, qu'en l'observant, j'ai réalisé ce cliché alors qu'il venait de prendre congé des invités. "

2. Photo collègue Facchinetti (Vallorbe)

" Cette photo devait illustrer, dans la plaquette " Tranche de vie ", l'arrestation par le collègue Facchinetti, d'Hussein Hariri qui circulait sur un vélo volé. Je l'ai réalisée sur les lieux mêmes de l'arrestation, à Vallorbe. Elle n'a pas été retenue, lors de la création de la brochure, mais j'ai envie de la partager avec les lecteurs. "

3. Photo Nuage Expo.02

Je reprends la plume. Expo.02 ! Ce sont quelque deux mille six cents clichés, dont vous n'avez pu voir qu'une infime partie dans notre numéro spécial. Cela représente des jours à observer, à épier, à sentir le bon moment pour réaliser le bon cliché. Un investissement considérable que M. Mohammed Zouhri a réalisé avec brio. Chapeau l'artiste !

4. Photo bateau avec reflet

Vous me direz que j'en fais trop. Admirez ce cliché. Le photographe se fait le miroir de la vie et quand le reflet de l'eau se fait le miroir de l'artiste...

5. Photo assermentation

Une petite dernière en guise de clin d'œil. Elle a été réalisée par un autre artiste, M. Jean-Bernard Sieber, photographe patron de l'agence ARC.

Elle est pour toi Simo et bonne route.

Guy-Charles Monney





Il y a 100 ans, Georges Simenon naissait à Liège.

Le vendredi 13 février 1903,
Georges Simenon, père du commissaire Maigret,
naquit à Liège en Belgique. Superstitieuse,
sa mère l'inscrivit sous la date du 12 février!

Auteur prolifique, il crée le personnage de Maigret, mais il signa aussi de nombreux autres textes. Ses œuvres ont été adaptées et sont toujours, au cinéma ou au petit écran, environ une demi-douzaine par année. Qui ne se souvient pas de Jean Gabin, de Jean Richard ou plus récemment de Bruno Cremer dans le rôle du commissaire? Rappelons-nous, pour les plus anciens, du cinéma Rex, à Lausanne, qui projetait dans les années 60, L'affaire St-Fiacre avec Gabin; âge autorisé, dès 16 ans! les temps ont bien changé...

Après avoir séjourné plus de 30 ans dans notre canton, à Echandens, Epalinges et finalement à Lausanne, Georges Simenon décéda dans le chef-lieu vaudois en 1989.

Commémoration

2003 a été déclarée Année Georges Simenon par la Belgique. Et les manifes-

tations ont débuté au Musée de la Police criminelle du Centre Blécherette, le mercredi 29 janvier 2003, en présence de nombreux représentants des médias. Les organisateurs, soit l'Association du Musée de la Police cantonale vaudoise, se sont plu à relever la présence notamment de Mme Doris Cohen-Dumani, Municipale à Lausanne et directrice de la Police, et de MM. Didier Gosuin, ministre de l'environnement de Belgique, chargé de la culture et du tourisme du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale Jacques Nicod, Préfet, représentant le canton de Vaud, John Simenon, fils de l'écrivain, et Eric Lehmann, Commandant de la Police cantonale vaudoise.

Georges Simenon, de même que Jacques Brel, décédé il y a 25 ans et l'Ecole de Bruxelles de la bande dessinée,



représentants de la belgitude, comme l'a souligné le ministre belge, seront tous réunis cette année dans un même hommage à la culture du Plat pays.

De multiples manifestations se dérouleront en Belgique, en Francophonie mais aussi dans le reste du monde. Mme Cohen-Dumani a annoncé la pose d'une plaque commémorative du passage de Simenon à Lausanne. De plus, le Forum de l'Hôtel de Ville présentera du 29 avril au 15 mai 2003, une exposition Lausanne accueille Liège, pays de Simenon. Le Salon du livre de Genève présentera, quant à lui, un stand Simenon - Cinéma.

Suprême honneur

L'œuvre de Georges Simenon fera son entrée le 6 mai à La Pléiade. Jules Maigret et tous ses autres personnages garniront les pages de la prestigieuse collection.

Jean-Luc Agassis

En fils John Simenon

